

Mot d'installation – Orliac-de-Bar – Samedi 21 mars 2026

Mesdames, messieurs chers collègues

Je tiens tout d'abord à remercier Jean-Luc pour avoir présider à cette installation et pour ces propos à mon endroit.

Merci à vous toutes et tous qui m'avaient renouvelé votre confiance aujourd'hui.

Il y a six ans, lorsque l'on m'a confié la responsabilité de maire de notre commune, je l'avais accepté pour éviter que notre commune ne disparaisse car personne n'en voulait.

Depuis 2020 avec une équipe dont j'ai pu apprécier la qualité et que je remercie à nouveau, nous avons pu mener à terme de nombreux dossiers. Nous avons pu ainsi présenter un bilan positif notamment sur le plan de la réhabilitation du patrimoine communal, du logement social, de la sécurité, du service à la population (la Poste, l'aide sur les dossiers) ou encore d'une gestion financière rigoureuse.

Nous l'avons fait sans forcément brasser de l'air pour vendre les résultats obtenus. Ce n'est pas ma nature, j'ai toujours privilégié l'action à la communication et je vous prie de m'en excuser.

Nous avons surtout mené cette politique publique sans intérêt partisan au profit de toute la population.

C'est là une ligne de conduite que nous devons respecter et sur laquelle je serai intransigeant. Nous ne sommes pas les élus d'un clan ou d'une partie de la population mais de toutes et de tous.

L'intérêt général est le seul qui doit primer. Cela a toujours été mon but depuis 52 ans, tant dans ma vie professionnelle que durant mes 3 mandats d'élus local, car je débute aujourd'hui mon 4^o mandat qui sera le dernier, je vous rassure.

La démocratie a parlé ce dimanche 15 mars. Le résultat nous oblige. Toutes les Orliacoises et tous les Orliacois doivent pouvoir vivre dans un climat apaisé. Nous élus municipaux en sommes les garants.

Il ne saurait être question que comme au début des années 90, une fracture subsiste durant une décennie sans que l'on ne sache même plus pourquoi elle était apparue.

Aux nouveaux élus, je rappelle que participer à un conseil municipal ce n'est pas être membre d'un conseil d'administration d'une association.

Servir la collectivité c'est bien autre chose. C'est un service aux autres qui suppose rigueur, droiture honnêteté intellectuelle. Jamais on ne doit chercher à tirer profit de cette situation d' élu et si le conflit d'intérêts risque d'être présent, alors on doit se mettre en retrait.

Aussi, avec vous tous ici présents autour de cette table, j'entends bien poursuivre le développement de notre commune en toute transparence avec la participation de toutes celles et ceux qui voudront bien participer aux consultations que nous effectuerons notamment pour le réaménagement de la place qui va constituer les gros dossier de cette mandature, dans un contexte particulièrement contraint.

Je rappelle ici que nous avons toujours été transparents sur le mandat qui s'achève, toutes les décisions ayant été publiées et quasiment toutes votées à l'unanimité car j'ai toujours recherché le plus large consensus. Elles continueront de l'être.

Pour terminer, encore un grand merci à tous pour votre engagement.

BF